

demandée en la maniere accoutumée. Cependant il y a un ordre du Duc apporté de *Vienne* à *Nanci* de travailler à la levée de 25. hommes par Compagnie pour le Regiment des Gardes de S. A. R. composé de seize Compagnies. Cette levée doit servir en partie à remplacer les Soldats qui étans mariés ou chargés d'enfans, n'aimeroient point à suivre leur Souverain en Allemagne ou en Toscane, après que la Lorraine aura été remise à la France.

XI. Ce n'est plus à *Commerci*, mais à *Luneville*, comme on le debite presentement, que le Roi de Pologne Stanislas premier viendra faire résidence. après que les nouvelles difficultés sur la Cession de ce Duché seront levées. En ce cas, & ensuite du même bruit, S. A. R. Madame Régente se rendra, dit-on, avec les Princesses & toute la Cour au Château de *Commerci* pour le posséder en souveraineté avec les environs.

XI. Nous finissons cet article par un petit Poëme Italien composé par le Sr. Aierda Maître de la Langue Italienne des Sérénissimes Princesses & de l'Academie, au sujet de la maladie, & du rétablissement de la Princesse Charlotte, dont nous avons fait mention il y a deux mois. Parmi les pieces qui ont paru sur le rétablissement de S. A. S. celle-ci m'a semblé assez singuliere pour les termes, & par conséquent digne de n'être point passée, quoique d'une langue non usitée dans nos Journaux. La voici suivie du sens en François des vers Italiens.

Quale intemperie omai ;
 Principessa Reale,
 Aduggiar pretendea
 Quel maestro fo April del tuo bel volto ?
 Qual invida pupilla

Affalcinar